



*Présidence française de l'Union Européenne
French Presidency of the European Union*



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Segment de Haut Niveau

New York, le 1er juillet 2008

(Vérifier au prononcé)

**Intervention prononcée par S. E. M. Jean-Maurice RIPERT
Ambassadeur, Représentant permanent de la France
auprès des Nations Unies**

*** * ***

ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL

High-Level Segment

New York, July 1st, 2008

(Check upon delivery)

**Statement delivered by H.E. Mr. Jean-Maurice RIPERT
Ambassador, Permanent Representative of France
to the United Nations**

**Débat général du débat de haut niveau : "La réalisation du développement durable"
EMA - "la mise en œuvre des objectifs et des engagements adoptés au niveau
international en matière du développement durable".**

Monsieur le Président
Mesdames et messieurs les Ministres,
Chers collègues
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur aujourd'hui de m'exprimer au nom de l'Union européenne. La Turquie, la Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine¹, pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, ainsi que la Moldavie, l'Arménie, et la Géorgie se rallient à la présente déclaration.

Notre débat général revêt, cette année une importance particulière.

Premièrement, parce que se tient en parallèle la première édition du Forum pour la coopération au développement. Ce forum doit être l'occasion de poursuivre notre dialogue sur la mise en oeuvre des engagements que nous avons pris lors du Sommet de 2005 et d'examiner les tendances de la coopération internationale, dans l'esprit de partenariat global auquel l'Union européenne est particulièrement attachée.

Ce Forum doit faire la démonstration de sa valeur ajoutée, en permettant un débat constructif, inclusif et ouvert, entre tous les partenaires du développement et en apportant une contribution concrète – les échanges d'expérience sont ainsi essentiels, tout comme l'importance de discuter de façon approfondie de deux ou trois sujets - aux travaux des grands rendez-vous du développement prévus à la fin de cette année, qu'il s'agisse de l'efficacité de l'aide, du financement du développement, des besoins en développement en Afrique et des OMD. Les rapports du Secrétaire Général doivent permettre, de façon équilibrée en s'appuyant sur les faits, de mettre en évidence les différences d'approches et des résultats qui y sont liés. Je salue à cet égard la participation de la société civile, dont le secteur privé, à nos côtés pendant cette session.

Deuxièmement, parce que le thème de notre débat "la réalisation du développement durable" constitue plus que jamais un défi pour la communauté internationale dans un contexte assombri par la flambée des prix alimentaires et de l'énergie, les incertitudes pesant sur la stabilité financière internationale, et la dégradation de l'environnement.

Des progrès ont été enregistrés dans la réalisation des objectifs internationaux du développement, dont les Objectifs du Millénaire pour le Développement, mais ils demeurent trop lents et trop inégaux, et nous devons donc agir de manière urgente et résolue, en renforçant nos efforts individuels et collectifs, dans le respect de nos valeurs communes que sont les droits de l'homme, la démocratie, la bonne gouvernance, y compris économique,

¹La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association

l'égalité des sexes, la durabilité de l'environnement et en prenant en compte les aspects de paix et de sécurité.

Les atteintes à l'environnement réduisent aujourd'hui nos perspectives de croissance, creusent les inégalités, et appauvrissent les plus pauvres, notamment en Afrique. Il ne pourra y avoir de développement durable, c'est-à-dire de promesse de développement pour les générations à venir, sans remède efficace aux menaces qui pèsent aujourd'hui sur notre planète.

Ces remèdes exigent l'intégration des trois piliers du développement durable -la croissance économique, le développement social et la préservation de l'environnement- dans les stratégies et les programmes de développement nationaux et internationaux.

Parmi ces menaces, le **changement climatique** est placé au cœur de des priorités de la communauté internationale et nous met en demeure de parvenir à définir ensemble, dans le cadre des principes définis à Rio en 1992, une réponse urgente, ambitieuse et à la hauteur d'enjeux considérables.

La détermination de l'UE à parvenir à un accord mondial sur le changement climatique à Copenhague en 2009 est entière. Preuve de son rôle moteur, l'UE s'est engagée de façon unilatérale à réduire de 20% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 ; ce taux pourrait s'élever 30% si les autres Parties entreprennent des efforts comparables. L'UE est également déterminée à aider les pays en développement, en particulier les pays les plus vulnérables, à répondre sans attendre aux changements climatiques et étudiera les moyens de mobiliser de nouvelles ressources financières pour les aider à lutter contre le changement climatique et ses effets négatifs.

Nous devons recourir à une palette variée d'instruments pour définir un régime post 2012 qui mette à contribution l'ensemble des Etats membres, pour répondre aux multiples facettes d'un phénomène complexe. La transition vers une économie sobre en carbone ne pourra se faire sans la mobilisation du secteur privé et que des instruments de marché sont indispensables afin de donner un prix au carbone et orienter les investissements vers des technologies propres et vers des modes de production et de consommation soutenables.

D'autres menaces environnementales, qui nourrissent le changements climatique tout en se trouvant aggravé par ce dernier, affectent la vie quotidienne de millions de personnes. Ces menaces se nourrissent **mutuellement. Aucune ne peut être traitée** de façon isolée et sans la mobilisation de l'ensemble des acteurs du développement, y compris au niveau local :

- La désertification et la dégradation des sols font peser une menace grave sur la capacité des pays en développement à lutter contre la pauvreté, en particulier en Afrique subsaharienne ;
- la perte de biodiversité remet en cause la capacité des systèmes naturels à apporter les services écosystémiques dont dépendent les conditions de vie des populations et aggrave la vulnérabilité au changement climatique et aux catastrophes naturelles, ;
- la gestion durable des forêts et la lutte contre la déforestation doivent être encouragées, au besoin en recourant à des solutions innovantes, dans la mesure où elles contribuent à la fois à protéger la biodiversité, lutter contre le changement climatique et freiner la désertification ;

- en dépit des progrès accomplis, les objectifs arrêtés en matière d'eau et d'assainissement ne seront atteints qu'à condition d'intensifier les efforts de la communauté internationale, en particulier pour l'Afrique.

Le développement durable est l'un des objectifs fondamentaux de l'Union européenne. Il figure dans ses traités et détermine toutes les activités et politiques de l'Union. Dans sa nouvelle stratégie en faveur du développement durable adoptée en 2006, l'UE s'est fixé sept défis-clés et des objectifs chiffrés afin de modifier progressivement nos modes de production et de consommation. L'objectif du développement durable est ainsi pris en compte dans les **politiques internes** de l'Union Européenne tant en matière d'agriculture que d'eau ou de transport.

L'UE est également déterminée à renforcer son partenariat avec les pays situés en dehors de l'Union, en particulier avec les pays en développement, pour contribuer à la réalisation de l'objectif du développement durable au niveau mondial, en apportant son appui aux efforts entrepris, y compris en termes financiers.

L'UE entend à cet égard honorer ses promesses et réaffirme avec fermeté son engagement à porter collectivement l'aide publique au développement à 0,56 % du revenu national brut d'ici 2010 et à 0,7 % du RNB en 2015, en particulier pour réaliser tous les OMD. Cela devrait entraîner le doublement de l'APD annuelle fournie par l'UE, qui passerait à plus de 66 milliards d'euros en 2010. Au moins la moitié de cette augmentation collective sera allouée à l'Afrique. L'UE vient par ailleurs d'adopter un programme d'action concernant les OMD qu'elle propose à ses partenaires en matière de développement. Ce programme d'action définit des objectifs intermédiaires et des mesures précises assortis de calendriers dans des domaines essentiels tels que la réduction de la pauvreté et de la faim, la santé, l'éducation, l'environnement, l'eau et l'égalité entre les sexes, qui contribueront à la réalisation des OMD d'ici 2015.

L'UE insiste également sur la nécessité d'améliorer la qualité de l'aide au développement. Elle soutient fermement le processus d'amélioration de **l'efficacité de l'aide** au développement, en s'appliquant elle-même, à la lumière de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, du Consensus européen sur le Développement de 2005, et sur le Code de conduite européen de 2007 à améliorer la division du travail entre les pays donateurs, à accroître la prévisibilité de l'aide, à utiliser de façon accrue des systèmes nationaux des pays partenaires, à améliorer la reddition des comptes mutuels, y compris la transparence, et à renforcer l'appropriation démocratique.

Il est important que **le Conseil Economique et Social joue un rôle renforcé** dans le suivi des engagements pris par la communauté internationale en matière de développement durable. Le Forum pour la coopération au développement est un exercice prometteur. L'Examen Ministériel Annuel, dont c'est la deuxième édition, doit aussi permettre au Conseil d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de développement des Nations Unies, en s'appuyant sur les conclusions de ses organes subsidiaires, et en particulier de la Commission du Développement Durable.

Je souhaite à l'ECOSOC plein succès dans ses travaux.

Je vous remercie./.

**General high-level discussion on: "The implementation of sustainable development"
AMR - "the implementation of goals and commitments adopted internationally
regarding sustainable development."**

Mr. President,
Ministers,
Colleagues,
Ladies and Gentlemen,

I am honoured to speak today on behalf of the European Union. The Candidate Countries Turkey, Croatia and the former Yugoslav Republic of Macedonia², Country of the Stabilisation and Association Process and potential candidate Bosnia and Herzegovina, as well as the Republic of Moldova, Armenia, and Georgia align themselves with this declaration.

This year, our general debate has particular importance.

First, because our meetings are being held at the same time as the first edition of the Forum for Cooperation and Development. This forum should be the opportunity to reinforce our dialogue on the implementation of commitments we made at the 2005 Summit and to review the trends in international cooperation in this field, in the spirit of global partnership to which the European Union is particularly attached.

This forum should demonstrate its added value by facilitating constructive, inclusive and open debate among all development partners and by contributing in a concrete manner to the discussions –experience sharing as well as a focus on two or three issues are therefore crucial to provide food for thought for the major development meetings to be held at the end of the year, whether regarding aid effectiveness, financing for development, development needs in Africa or the MDGs. The reports of the Secretary-General should enable, in a balanced way and building on facts, to stress the different approaches and the results which are connected to them. To this end, I welcome the participation of civil society including the private sector, which are by our side at this meeting.

Second, because the theme of today's discussion, "the implementation of sustainable development" is now more than ever a major challenge for the international community in the current situation dimmed by the spike in food and energy costs, the uncertainties burdening international financial stability as well as environmental degradation.

Progress towards achieving the internationally agreed development goals, including the Millennium Development Goals, has been made, but is still too slow and uneven, and we must act urgently and resolutely by strengthening our individual and collective efforts in compliance with our shared values, which are: human rights, democracy, good governance, including in the economic field, environmental sustainability, as well as gender equality while also taking into consideration peace and security.

² Croatia and the former Yugoslav Republic of Macedonia continue to be part of the stabilisation and Association Process

Environmental degradations actually reduce our perspectives of growth, exacerbate inequalities, and impoverish the poorest, especially in Africa. **There can be no sustainable development — i.e. the promise of development for future generations — without finding efficient solutions to overcome the current threats to our planet.**

These remedies require the integration of the three pillars of sustainable development — economic growth, social development and the preservation of the environment- in both national and international strategies and development programmes.

Among these threats, **climate change**, is a top priority on the international community's agenda and requires us to collectively deliver, pursuant to the principles specified in Rio in 1992, a response that is urgent, ambitious and which rise up to the major issues that confront us. The EU's determination to come to an international agreement on climate change in Copenhagen in 2009 is unflagging. As proof of its leadership role, the EU has decided to reduce its greenhouse gas emissions by 20% by 2020; this level of effort could be raised to -30% if other Parties undertake comparable efforts. The EU is also determined to assist developing countries, especially the most vulnerable ones, in responding to climate changes and will explore ways to mobilize new financial resources to tackle climate change and combat its negative impact.

We need to use a wide array of tools to define a post-2012 regime that will require the contribution of all Member States and that will address all aspects of this complex issue. The transition to a low-carbon economy cannot be achieved without private-sector involvement, and market-based instruments are vital in order to work out a price for carbon and to direct private-sector investment towards clean technologies and sustainable patterns of production and consumption.

Other environmental threats, many of which have been exacerbated by climate change, and which will contribute to the impacts of climate change, affect the daily lives of millions of people. Since these threats feed off each other, they cannot be tackled individually or without involving all stakeholders, including those at a local level, in the policies implemented by countries with the help of the international community:

- Desertification and soil degradation are major threats to developing countries' ability to combat poverty, particularly in sub-Saharan Africa ;
- The loss of biodiversity reduces the ability of natural systems to provide ecosystem services on which people's living conditions depend and increases vulnerability to climate change and natural disasters
- Sustainable forest management and the fight against deforestation must be encouraged, if necessary through innovative ideas, as they contribute to protecting biodiversity, combating climate change and curbing desertification ;
- Despite the progress made, the objectives defined in terms of water and sanitation will only be met if the international community steps up its efforts, in particular in Africa.

Sustainable development is one of the European Union's fundamental goals. It appears in EU treaties and governs all EU policies and activities. In its new sustainable development strategy adopted in 2006, the EU set itself seven key challenges and precise targets so as to gradually

change our patterns of production and consumption. The aims of sustainable development are thus present in the European Union's **internal policies**, for instance in terms of agriculture as in terms of water and transport.

The EU is also determined to strengthen relations with non-EU countries, particularly developing ones, in order to contribute to the implementation of sustainable development globally, by providing support, including financial, to efforts taken to that end.

In this regard, the EU intends to honour its promises and strongly reaffirms its commitment to achieve a collective ODA target of 0.56% of gross national income by 2010 and 0.7% of GNI by 2015, in particular in order to meet all MDGs. This should lead to a doubling of the EU's annual ODA, which would climb to over 66 billion euros in 2010. At least half of this overall increase will be allocated to Africa. Furthermore, the EU has recently adopted an Agenda for Action, which it offers to its development partners. This Agenda identifies, within time frames, specific milestones and actions in key areas, such as the reduction of poverty and hunger, health, education, environment, water and gender equality, that will contribute to ensure the achievement of the MDGs by 2015.

As well as increasing the quantity of development assistance, the EU is equally insistent upon improving its quality. To achieve this, and in light with the 2005 Paris Declaration on Aid Effectiveness, the 2005 European Consensus on Development and the 2007 EU Code of Conduct, the EU has initiated a process to better the efficiency of development aid, with the EU itself endeavouring to improve the division of labour among donor countries, to increase the predictability of the assistance, to expand the use of national systems of partner countries, to improve mutual accountability, including transparency and to strengthen democratic ownership.

It is important that the **Economic and Social Council** play a greater role in terms of reviewing the commitments for sustainable development taken by the international community. The Development Cooperation Forum is, in this regard, a promising exercise. The Annual Ministerial Review, now in its second edition, should also allow ECOSOC to evaluate progress made in implementing the development programme of the United Nations, building on its subsidiary bodies, and particularly the Commission on Sustainable Development.

I wish you full success in your work.

Thank you for your attention ./.